DÉBUT PAGE 1

David Fancy

[dfancy@brocku.ca](mailto:dfancy@brocku.ca)

Le 25 octobre 2018

Destinataires : Bryan May, président du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA)

Courriel : Bryan.May@parl.gc.ca

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA)

Courriel : HUMA@parl.gc.ca,

L’honorable Carla Qualtrough, ministre des Services publics, de l’Approvisionnement et de l’Accessibilité

Courriel : Carla.Qualtrough@parl.gc.ca

**Objet : Demande d’invitation pour comparaître aux audiences du Comité HUMA sur le projet de loi C-81, la Loi canadienne sur l’accessibilité proposée**

Monsieur le Président du Comité, Madame la Députée, membres du Comité,

Je vous écris à titre personnel, ayant reçu en 2005 un diagnostic d’hypersensibilité électromagnétique (HSE) de l’Environmental Health Clinic du Women’s College Hospital (Toronto).

En 2005, j’ai cofondé avec Rose Smith (décédée depuis de maladies liées à son HSE) et Martin Weatherall la Canadian Initiative to Stop Wireless, Electric, and Electromagnetic Pollution (<http://weepinitiative.org>).

Au cours des 13 dernières années, nous avons aidé des centaines de Canadiens affectés par la pollution électromagnétique, qui ont subi des lésions électromagnétiques et qui souffrent maintenant de HSE.

Mon histoire à titre de personne aux prises avec une HSE a dernièrement fait l’objet d’un reportage à l’émission *Out in the Open* à la radio de CBC (<https://www.cbc.ca/radio/outintheopen/after-escape-1.4474473/canadians-claiming-to-have-%20electromagnetic-hypersensitivity-feel-forced-to-escape-modern-life-1.4474478>).

Grâce à des mesures d’adaptation prenant la forme d’une exposition réduite à des environnements électromagnétiques, j’ai eu la chance de continuer d’occuper mes fonctions de professeur permanent à l’Université Brock, où j’ai commencé à travailler en 2004. Néanmoins, j’ai passé des années à vivre à l’extérieur et à éviter fréquemment de toutes les façons possibles les endroits et activités généralement accessibles à toutes les personnes qui ne souffrent pas de cette hypersensibilité.

La Commission canadienne des droits de la personne a élaboré une politique et des rapports sur cet état de santé, entre autres sensibilités environnementales.

**Politique**

<https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/politique-concernant-lhypersensibilite-environnementale-0>

DÉBUT PAGE 2

**Rapports**

1. *Le point de vue médical sur l’hypersensibilité environnementale*

<https://www.chrc-ccdp.gc.ca/sites/default/files/envsensitivity_fr.pdf>

2. *La prise de mesures d’adaptation dans les cas d’hypersensibilités environnementales : le point de vue juridique*

<https://www.chrc-ccdp.gc.ca/sites/default/files/legal_sensitivity_fr.pdf>

De même, une foule de publications scientifiques démontrent les effets des émissions électromagnétiques sur les organismes vivants, ainsi que sur les mécanismes déclencheurs de la HSE dans le corps humain.

Le Comité permanent de la santé (2015) a déjà formulé des recommandations portant sur la nécessité urgente de mieux comprendre l’expérience vécue par les personnes souffrant de HSE : <http://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/41-2/HESA/rapport-13/page-87>.

Au nom de nombreux Canadiens provenant de tous les horizons et qui vivent avec cette incapacité « invisible » et débilitante, qui est parfois épisodique, j’exhorte le Comité HUMA à tenir compte dans l’élaboration de la loi des répercussions des problèmes d’accessibilité pour les personnes souffrant d’une HSE et d’autres sensibilités, maladies et incapacités environnementales.

Je serais heureux d’avoir l’occasion de faire part au Comité de mon expérience et de celle de centaines d’autres personnes souffrant de cette incapacité.

David Fancy

[dfancy@brocku.ca](mailto:dfancy@brocku.ca)

FIN DU FICHIER 1 DE 1.